

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 5

Vorwort: L'Armée XXI étranglée par les économies?
Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Mai 2004

	Pages
Editorial	
■ L'Armée XXI étranglée par les économies?	3
Prospective	
■ Vers des armées non linéaires (1)	6
Tactique	
■ L'art de la manœuvre	11
Situation politico-militaire	
■ La finance islamiste	17
Armée étrangère	
■ Stratégie de défense de la France	22
Camouflage	
■ L'exercice trilatéral «Mustafa»	28
Dossier «Irak»	
■ La logistique doit se protéger	33
Histoire	
■ Légions étrangères, Brigades internationales et Service étranger (2)	37
Comptes rendus	
■ Bunkers de Leo Fabrizio	40
■ Les grands empires de Philippe Richardot	41
■ Le temps des mutations	42
■ Die Berner Division	48
Musées	
■ Le «Canada Museum»	49
Nouvelles brèves	51
Revue des revues	55
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI

L'Armée XXI étranglée par les économies?

Entre 1998 et 2007, les réductions des budgets militaires s'élèveront à 2,7 milliards de francs par rapport à la planification initiale, le programme d'allègement 2004 demeurant réservé. L'enveloppe prévue pour le lancement de l'Armée XXI se montait à 4,3 milliards de francs. Elle a passé en-dessous des 4 milliards. Ce cadre financier exige une réduction accélérée des dépenses d'exploitation et d'armement. Il a même fallu que le Don national suisse, dont le but est de soutenir les militaires qui connaissent des problèmes sociaux et financiers, joue au «sponsor» et verse 600 000 francs pour la cérémonie du 16 décembre 2003 marquant le passage de l'Armée 95 à l'Armée XXI.

Il faudra supprimer 2500 postes de travail d'ici 2010 (600 entre 2004 et 2005), réduire les réserves, liquider des bâtiments, des armes, des appareils et du matériel. Le catalogue des articles mis en vente, comme celui de Veillon, est impressionnant! Une partie importante des frais d'exploitation est générée par la logistique; au cours de ces prochaines années, la Base logistique de l'armée devra réaliser des économies de 30 à 40%, soit environ 200 millions par année. La trentaine d'exploitations de base, avec plus de six cents dépôts, devra être ramenée entre trois et cinq centres logistiques et deux à trois centres automobiles. Les localisations seront définies en automne 2004. Les contrats avec les cantons touchant aux arsenaux seront limités à une durée d'un ou deux ans, ceux qui lient la Confédération et les cantons de Fribourg, du Tessin, de Vaud, de Genève et du Valais doivent être renégociés. Samuel Schmid a indiqué que les réductions de

personnel toucheront également les infrastructures d'instruction (centres de recrutement, places d'armes et de tir, emplacements de commandement), les infrastructures d'engagement (exploitations d'aérodromes, installations de conduite et de transmission).

C'est dans ce contexte politico-financier qu'il faut situer l'étude classifiée du Groupe de la planification de l'armée qui a fait l'objet d'une fuite, une de plus! Le problème du secret est posé: comment un tel document a-t-il pu arriver dans les rédactions? A qui profite le «crime»?

Aujourd'hui, l'Armée XXI comprend 120 000 actifs, 20 000 recrues, 80 000 réservistes, environ 100 bataillons et 11 brigades. Il devrait y avoir en 2011 une armée à deux vitesses. Un noyau dur, comprenant 50 000 miliciens d'élite, 50 bataillons et 4 brigades, pourraient assurer la défense sectorielle, le contrôle à la frontière, la garde des

centrales atomiques, des voies de communication et, si nécessaire, des zones urbaines. À côté de ces formations, une « police auxiliaire » de 70 000 citoyens-soldats, instruits et équipés uniquement pour remplir des missions de surveillance d'ambassades ou de conférences internationales, d'appui à des manifestations comme le Swiss Raid Commando ou la Patrouille des glaciers. Ils n'auraient pas besoin de chars de combat ou de chars de grenadiers...

Il s'agit en fait du projet d'une nouvelle réforme, d'une Armée 2011, proche des thèses (15 000 professionnels volontaires et 45 000 réservistes) de « l'expert » Unterseher mandaté par les socialistes, que le Département de la défense et ses généraux, jusqu'il y a peu, jugeaient « trop radicales ». Ne jouons pas sur les mots: une telle solution n'a rien de commun avec les adaptations qu'a connues l'Armée 61. Aujourd'hui, deux Suisses sur trois font du service militaire; le redimensionnement proposé par le Groupe de la planification de l'armée pourrait déboucher sur la suppression du service militaire obligatoire généralisé, donc du système de milice.

C'est à la police qu'incombent la surveillance, la lutte contre le terrorisme et le maintien de l'ordre; l'armée fait face aux

menaces militaires et fournit des appuis subsidiaires, lorsque les moyens civils, suffisants en temps normal, ne permettent plus de faire face en cas de crise. En Suisse, on réduit les crédits militaires et, dans le même temps, on refuse d'accorder aux polices cantonales les moyens qui leur permettraient de remplir normalement leurs missions. Cette année, le 40% des bataillons feront de la surveillance de missions diplomatiques pendant leur cours de répétition.

Après la réforme – on peut dire la révolution – qui a donné naissance à l'Armée XXI, une phase de consolidation s'impose, d'autant plus que de gros problèmes restent à résoudre. On a voulu réformer simultanément l'armée et le Département de la défense. Le système informatique *Pisa 2000* a lâché: environ 10 000 militaires, qui ne connaissent pas encore leur incorporation, reçoivent un papier leur indiquant que, s'ils ne peuvent pas faire service en 2004, ils devront payer la taxe militaire. Les états-majors des bataillons en cours de répétition doivent établir manuellement la liste des présences. Les dispenses accordées continuent à rendre les effectifs des unités squelettiques, alors qu'elles doivent fournir des militaires aux quatre coins du pays. Pour les

officiers, vaut-il encore la peine de préparer un cours? Les commandants constatent du mécontentement: par exemple dans un groupe d'obusiers blindés qui doit laisser ses *M-109* au parc pour aller surveiller pendant trois semaines des missions diplomatiques à Genève.

Selon les plans, l'Armée XXI devait dispenser une instruction moderne et efficace. Comment y parvenir quand les écoles de recrues ne disposent que de 960 des 1600 contractuels nécessaires, que les instructeurs sont lourdement mis à contribution et qu'il faut faire appel à des cadres qui doivent encore effectuer quelques jours de service dans l'Armée XXI? Dans ce domaine, une crise est possible d'ici deux ans.

Le colonel Martin Huber, un officier de milice, déclarait dans une interview qu'il « faudra de nombreuses années avant que l'armée suisse soit à nouveau prête à l'engagement. » Peut-être est-il trop pessimiste... Quoi qu'il en soit, il faut éviter à l'armée une crise de « réforme » similaire à celle qui touche si gravement l'école publique en Suisse et la rend peu efficace.

Colonel Hervé de Weck